Bordereau attestant l'exactitude des informations - EPINAL - 8801 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/09/2026 - 6831 - 2004 B 00137 - 453 082 117 - A.N. FINANCIERE

AN FINANCIERE
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 19 rue des Capucins
88200 REMIREMONT
453 082 117 RCS EPINAL

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 17 JUILLET 2026

L'an 2026,
Le 17 juillet,
À 10 heures,

Monsieur Ahmed NOURANI,
demeurant 19 rue des Capucins 88200 REMIREMONT,

Propriétaire de la totalité des 500 parts sociales de 1 euro composant le capital social de la Société AN FINANCIERE,

Associé Unique de ladite Société,

En présence de Monsieur Mohamed NOURANI, gérant non associé de la Société,

I- A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Mohamed NOURANI, gérant non associé, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2024. La Société est une micro-entreprise au sens de l'article L. 230-1 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1, IV du même code.

Les comptes annuels arrêtés au 30/06/2024 ont été adressés à l'Associé Unique le 16 juillet 2026.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'Associé Unique au siège social.

II- A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2024 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, il donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

L'Associé Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30/06/2024 s'élevant à 6 969,95 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : 6 969,95 euros
En totalité au compte « report à nouveau »
Qui s'élève ainsi à 47 562,99 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIÈME DÉCISION

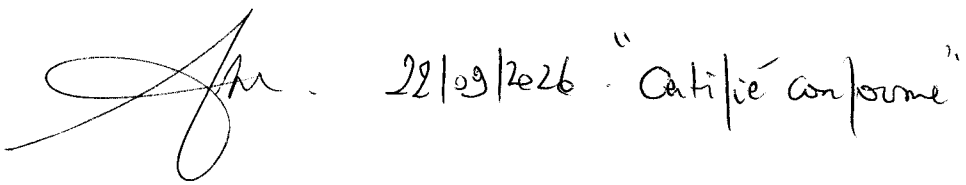
Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, l'Associé Unique prend acte que les conventions antérieurement conclues se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 30/06/2024. Ces conventions, courantes et conclues à des conditions normales, portent sur les comptes courants et les créances liées aux participations de la Société ; leur détail figure dans les comptes annuels de l'exercice.

QUATRIÈME DÉCISION

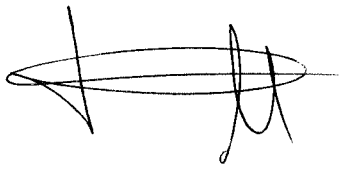
L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associé Unique
Ahmed NOURANI



Le Gérant, certifié conforme
Mohamed NOURANI



SARL A.N FINANCIERE

Numéro SIRET : **45308211700020**
Code APE : **6420Z**

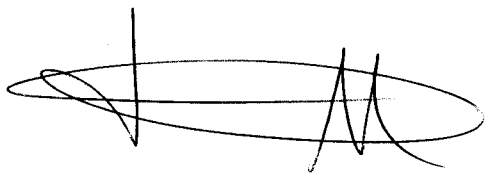
19 rue des capucins
88200 REMIREMONT

COMPTES ANNUELS

du 01/07/2023 au 30/06/2024

1Non

22/09/2026



"certifié conforme"

Sommaire

Attestation de Présentation 1

Liasse 24 IS RS 2

Bilan 14

ACTIF 14

Actif immobilisé 14

Actif circulant 14

PASSIF 15

Capitaux Propres 15

Provisions pour risques et charges 15

Emprunts et dettes 15

Bilan détaillé 16

ACTIF 16

Actif immobilisé 16

Actif circulant 16

PASSIF 17

Capitaux Propres 17

Provisions pour risques et charges 17

Emprunts et dettes 17

Compte de résultat 18

Compte de résultat détaillé 20

Soldes intermédiaires de gestion 21

Soldes intermédiaires de gestion détaillé 23

Attestation de Présentation

ATTESTATIONOui
d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise SARL A.N FINANCIERE pour l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 23 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	422 682,31	Euros
chiffre d'affaires		Euros
résultat net comptable	-6 969,95	Euros

Fait à AUDINCOURT
Le 01/08/2025

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet XEREX SAS

Liasse 24 IS RS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) ① **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise SARL A.N FINANCIERE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 19 rue des capucins 88200 REMIREMONT

SIRET 45308211700002 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF

Exercice N clos le 30/06/2024

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014		016	
	Immobilisations corporelles *	028		030	
	Immobilisations financières * (1)	040	414 679	042 5 679	409 000
	Total I (5)	044	414 679	048 5 679	409 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Créances (2) Autres * (3)	072	6 582	074	6 582
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	7 101	086	7 101
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	13 683	098	13 683
	Total général (I + II)	110	428 362	112 5 679	422 682

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	500
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	50
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	358 962
	Report à nouveau	134	54 533
	Résultat de l'exercice	136	(6 970)
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	407 075
	Provisions pour risques et charges — Total II	154	6 508
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 780
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172	
	Comptes courants d'associés	173	206
	Autres dettes	175	5 113
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	9 100
	Total général (I + II + III)	180	422 682

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2024

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SARL A.N FINANCIERE — Néant ☐*

Exercice N clos le : 31/06/2024

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					210
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209		214
		Services *		215		218
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			217		222
	Production immobilisée *					224
	Subventions d'exploitations reçues					226
	Autres produits					230
					Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234
	Variation de stocks (marchandises) *					236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : – mobilier : ... – immobilier : ...			2 363	242
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243			244
	Rémunérations du personnel *					250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252
	Dotations aux amortissements *					254
	Dotations aux provisions				dont amortissement du fonds de commerces 255	256
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
					Total des charges d'exploitation (II)	264
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					2 363	270
					(2 363)	
Produits financiers (III)	280	642	Charges financières (V)		6 093	294
Produits exceptionnels (IV)					844	290
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					(6 970)	310

B – RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				6 970	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC 248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D) 249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*) 986		ZFU-TE (44. *octies* A) 987			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*) 981		JEI (44. *sexies* A) 989			
	ZRD (44. *terdecies*) 127		ZRR (44. *quindecies*) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*) 991					
	ZPANG 44. *quaterdecies* 345		Investissements et souscriptions outre-mer 344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*) 992		Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*) 993			
	Créance due au report en arrière du déficit			346		350
Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 *duodecies*) 655		Déduction exceptionnelle (Art 39 *duodecies* A) 643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *duodecies* B) 645		Déduction exceptionnelle (Art 39 *duodecies* C) 647			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *duodecies* D) 648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E) 641			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* F) 990		Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* G 649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352		354 6 970
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables * ... dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370		372 6 970

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2024

③ **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES** DGFiP N° 2033-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SARL A.N FINANCIERE Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	390 685	482		484		486	414 679	
TOTAL		490	390 685	492		494		496	414 679	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % (1) 579			Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

SAGE Experts-comptables janvier 2024

DGFiP N° 2033-D-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SARL A.N FINANCIERE — Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620	6 508	622		624		626	6 508
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	5 679	632		634		636	5 679
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	12 187	682		684		686	12 187

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	57 803
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	57 803
Déficits de l'exercice	960	6 970
Total des déficits restant à reporter	970	64 773

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables Janvier 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts) ⑤

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2024

Désignation de l'entreprise: SARL A.N FINANCIERE — Néant ☐*

Exercice ouvert le: 01/07/2023 et clos le: 30/06/2024 — Données en nombre de mois: 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * ;		376	
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
	TOTAL 1	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	2 363
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
	TOTAL 3	152	2 363
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137	(2 363)
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	(2 363)

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026
Période de référence	024	/ /	160	/ /
Date de cessation				/ /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD *§ Répartition des salariés* et dans la notice n° 2033-NOT-SD au *§ déclaration des effectifs.*

SAGE Experts-comptables Janvier 2024

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2033-F-SD 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le 30062024 SIREN 453082117

Dénomination de l'entreprise SARL A.N FINANCIERE

Adresse (voie) 19 rue des capucins

Code postal 88200 Ville REMIREMONT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique NOURANI Prénom(s) Ahmed

Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 500

Naissance: Date 26/04/1969 N° Département 99 Commune EL FOKRA Pays

Adresse : N° 19 Voie RUE DES CAPUCINS

Code Postal 88200 Commune REMIREMONT Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables janvier 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(7)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G-SD 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant [x] *

Exercice clos le 30062024

SIREN 4 5 3 0 8 2 1 1 7

Dénomination de l'entreprise SARL A.N FINANCIERE

Adresse (voie) 19 rue des capucins

Code postal 88200 Ville REMIREMONT

1 - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables janvier 2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2024

IMPOT SUR LES SOCIETES

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01072023	et clos le	30062024	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :

SARL A.N FINANCIERE
19 rue des capucins
88200 REMIREMONT

Adresse du siège social :

SIRET 4 5 3 0 8 2 1 1 7 0 0 0 2 0 Mél :

Adresse du principal établissement :

Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées : Activités des sociétés holding — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal — Déficit : 6 970

Bénéfice imposable à 15 % — Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % — PV à long terme imposables à 19 % — PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

Autres PV imposables à 19 % — PV à long terme imposables à 0 %

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* — Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A — Autres dispositifs

Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 *septies* — Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies* — Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies* — Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A — Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies

Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies) — Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies* — Société d'investissement immobilier cotée

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n °2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n °2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom/Adresse — N°

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom/Adresse — N°

4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays — Nom — État de résidence — N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON — Si oui, indication du logiciel utilisé : Coala

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

CABINET XEREX SAS
11 rue de Belfort
25400 AUDINCOURT
Tél: 0381350703

Nom et adresse du conseil :

Tél:

OGA/OMGA — Viseur conventionné — (Cocher la case correspondante)

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné

Examen de conformité fiscale (ECF) — Prestataire :

Identité du déclarant :

Date : 25112024 Lieu : REMIREMONT

Qualité et nom du signataire : Gérant Mohamed NOURANI

Signature :

SAGE Experts-comptables janvier 2024

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 *bis*-SD
2024

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					*Total (a à h)*	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou copartiopants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
Ahmed NOURANI 19 RUE DES CAPUCINS 88200 REMIREMONT	500						

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (4)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (6)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

SAGE Experts-comptables janvier 2024

2024	**Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI**	2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice		
EBITDA fiscal de l'exercice	a	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-1)	
	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
SI (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

SAGE Experts-comptables janvier 2024

2024	**Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit**	2468

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total		

SAGE Experts-comptables Janvier 2024

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	42 372		42 372	42 372	
Créances rattachées à des participations	372 307	5 679	366 628	342 633	23 995
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	**414 679**	**5 679**	**409 000**	**385 005**	**23 995**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	6 582		6 582	6 582	
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	7 101		7 101	141 312	- 134 211
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	**13 683**		**13 683**	**147 894**	**- 134 211**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**428 362**	**5 679**	**422 682**	**532 900**	**- 110 218**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 500)	500	500	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	50	50	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	358 962	358 962	
Report à nouveau	54 533	-129 203	183 736
Résultat de l'exercice	-6 970	183 736	- 190 706
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**407 075**	**414 045**	**- 6 970**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	6 508	6 508	
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	**6 508**	**6 508**	
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés		103 247	- 103 247
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	206	206	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales	3 780	3 780	
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 000	1 000	
Instruments financiers à terme	4 113	4 113	
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**9 100**	**112 347**	**- 103 247**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**422 682**	**532 900**	**- 110 218**

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Autres participations	**42 372**		**42 372**	**42 372**	
261000 Titres de participations	*42 372*		*42 372*	*42 372*	
Créances rattachées à des participations	**372 307**	**5 679**	**366 628**	**342 633**	**23 995**
267011 Créances AN2P	*127 157*		*127 157*	*115 166*	*11 991*
267012 Créances SCCV le clos des sept	*5 699*		*5 699*	*5 699*	
267013 Créances Le parc des soupirs	*35 786*		*35 786*	*35 786*	
267016 Créances Triobac	*175 907*		*175 907*	*175 907*	
267017 Créances SVHS	*12 003*		*12 003*		*12 003*
267018 Créances / part AMN Constructi	*15 755*		*15 755*	*15 755*	
296700 Dépréc. Créances		*5 679*	*-5 679*	*-5 679*	
TOTAL (I)	414 679	5 679	409 000	385 005	**23 995**
Actif circulant					
. Autres	**6 582**		**6 582**	**6 582**	
467320 Nourani Architecture BNC	*5 429*		*5 429*	*5 429*	
467410 Financières des capucins	*820*		*820*	*820*	
467430 Sas H.K	*333*		*333*	*333*	
Disponibilités	**7 101**		**7 101**	**141 312**	**- 134 211**
512100 Cial	*7 101*		*7 101*	*141 312*	*- 134 211*
TOTAL (II)	13 683		13 683	147 894	**- 134 211**
TOTAL ACTIF (0 à V)	428 362	5 679	422 682	532 900	- 110 218

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 500)	**500**	**500**	
101300 Capital souscrit	*500*	*500*	
Réserve légale	**50**	**50**	
106100 Réserves légales	*50*	*50*	
Autres réserves	**358 962**	**358 962**	
106800 Autres réserves	*358 962*	*358 962*	
Report à nouveau	**54 533**	**-129 203**	**183 736**
110000 Ran crediteur	*54 533*		*54 533*
119000 Report a nouveau débiteur		*-129 203*	*129 203*
Résultat de l'exercice	**-6 970**	**183 736**	**- 190 706**
TOTAL (I)	407 075	414 045	**- 6 970**
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	**6 508**	**6 508**	
151100 Provision pour risques & Charg	*6 508*	*6 508*	
TOTAL (III)	6 508	6 508	
Emprunts et dettes			
Divers		**103 247**	**- 103 247**
174100 Dettes/part. Svhs		*103 247*	*- 103 247*
Associés	**206**	**206**	
455100 Nourani Amhed	*206*	*206*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**3 780**	**3 780**	
401000 Fournisseurs	*3 780*	*3 780*	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	**1 000**	**1 000**	
269100 Participations - versements a	*1 000*	*1 000*	
Autres dettes	**4 113**	**4 113**	
467310 Nourani Mohamed	*4 000*	*4 000*	
467400 Sccv le rain	*113*	*113*	
TOTAL (IV)	9 100	112 347	**- 103 247**
TOTAL PASSIF (I à V)	422 682	532 900	- 110 218

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services						
Chiffres d'affaires Nets						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)						
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			2 363	2 337	26	1,11
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (II)			**2 363**	**2 337**	**26**	**1,11**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**-2 363**	**-2 337**	**- 26**	**1,11**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			642	150 249	- 149 607	-99,57
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			**642**	**150 249**	**- 149 607**	**-99,57**
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			6 093	9 138	- 3 045	-33,32
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			**6 093**	**9 138**	**- 3 045**	**-33,32**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-5 451**	**141 111**	**- 146 562**	**-103,86**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			**-7 814**	**138 774**	**- 146 588**	**-105,63**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	844	45 000	- 44 156	-98,12
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	**844**	**45 000**	**- 44 156**	**-98,12**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		39	- 39	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		**39**	**- 39**	**-100**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**844**	**44 961**	**- 44 117**	**-98,12**
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	**1 486**	**195 249**	**- 193 763**	**-99,24**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**8 456**	**11 513**	**- 3 057**	**-26,55**
RESULTAT NET	**-6 970**	**183 736**	**- 190 706**	**-103,79**
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Autres achats et charges externes	**2 363**	**2 337**	**26**	**1,11**
622600 Honoraires	*2 160*	*2 160*		*0,00*
627800 Frais bancaires	*203*	*177*	*26*	*14,69*
Total des charges d'exploitation (II)	2 363	2 337	26	1,11
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-2 363**	**-2 337**	**- 26**	**1,11**
Produits financiers de participations	**642**	**150 249**	**- 149 607**	**-99,57**
761000 Produits participations	*642*	*150 000*	*- 149 358*	*-99,57*
761700 Revenus/créances des participa		*249*	*- 249*	*-100*
Total des produits financiers (V)	642	150 249	- 149 607	-99,57
Intérêts et charges assimilées	**6 093**	**9 138**	**- 3 045**	**-33,32**
661000 Pertes / participations	*6 009*	*9 138*	*- 3 129*	*-34,24*
661610 Agios	*84*		*84*	*N/S*
Total des charges financières (VI)	6 093	9 138	- 3 045	-33,32
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-5 451**	**141 111**	**- 146 562**	**-103,86**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	**-7 814**	**138 774**	**- 146 588**	**-105,63**
Produits exceptionnels sur opérations en capital	**844**	**45 000**	**- 44 156**	**-98,12**
778800 Produits Exceptionnels	*844*	*45 000*	*- 44 156*	*-98,12*
Total des produits exceptionnels (VII)	844	45 000	- 44 156	-98,12
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		**39**	**- 39**	**-100**
671810 Charges / resultat part non de		*39*	*- 39*	*-100*
Total des charges exceptionnelles (VIII)		39	- 39	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**844**	**44 961**	**- 44 117**	**-98,12**
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 486	195 249	- 193 763	-99,24
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 456	11 513	- 3 057	-26,55
RESULTAT NET	**-6 970**	**183 736**	**- 190 706**	**-103,79**

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

		Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)	Variation	%
	Ventes de marchandises				
-	Coût direct d'achat				
+/-	Variation du stock de marchandises				
	Marge commerciale (I)				
	Taux de marge commerciale	**%**	**%**		
+	Production vendue				
+	Production stockée				
+	Production immobilisée				
	Production de l'exercice				
-	Matières premières et approvisionnements consommés				
-	Sous-traitance directe				
	Marge brute sur production (II)				
	Taux de marge brute sur production	**%**	**%**		
	Marge brute globale (I + II)				
	Taux de marge brute globale	**%**	**%**		
-	Services extérieurs et autres charges externes	2 363	2 337	26	1,11
	Valeur ajoutée produite	**-2 363**	**-2 337**	**- 26**	**1,11**
	Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	**%**	**%**		
+	Subventions d'exploitation				
-	Impôts, taxes et versements assimilés				
-	Salaires et traitements				
-	Charges sociales				
	Excédent brut d'exploitation	**-2 363**	**-2 337**	**- 26**	**1,11**
	Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	**%**	**%**		
+	Reprise sur amortissements et provisions				
-	Dotations aux amortissements sur immobilisations				
-	Dotations aux provisions sur immobilisations				
-	Dotations aux provisions sur actif circulant				
-	Dotations aux provisions pour risques et charges				
+	Autres produits de gestion courante				
-	Autres charges de gestion courante				
+	Transfert de charges d'exploitation				
	Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	**-2 363**	**-2 337**	**- 26**	**1,11**
	Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	**%**	**%**		
+	Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
-	Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+	Produits financiers de participations	642	150 249	- 149 607	-99,57
+	Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+	Autres intérêts et produits assimilés				
+	Reprises sur provisions financières				
+	Différences positives de change				
+	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
-	Dotations financières aux amortissements et provisions				
-	Intérêts et charges assimilées	6 093	9 138	- 3 045	-33,32
-	Différences négatives de change				
-	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
	Résultat courant avant impôts	**-7 814**	**138 774**	**- 146 588**	**-105,63**
	Résultat courant / chiffre d'affaires	**%**	**%**		

+	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+	Produits exceptionnels sur opérations en capital	844	45 000	- 44 156	-98,12
+	Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
-	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		39	- 39	-100
-	Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
-	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
	Résultat exceptionnel	**844**	**44 961**	**- 44 117**	**-98,12**
-	Participation des salariés aux résultats				
-	Impôts sur les bénéfices				
	Résultat net Comptable	**-6 970**	**183 736**	**- 190 706**	**-103,79**
	Résultat net / chiffre d'affaires	**%**	**%**		

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)	Variation	%
- Services extérieurs et autres charges externes	**2 363**	**2 337**	**26**	**1,11**
622600 Honoraires	*2 160*	*2 160*		*0,00*
627800 Frais bancaires	*203*	*177*	*26*	*14,69*
Valeur ajoutée produite	**-2 363**	**-2 337**	**- 26**	**1,11**
Excédent brut d'exploitation	**-2 363**	**-2 337**	**- 26**	**1,11**
Résultat d'exploitat° (hors charges &prod.financie	**-2 363**	**-2 337**	**- 26**	**1,11**
+Produits financiers de participations	**642**	**150 249**	**- 149 607**	**-99,57**
761000 Produits participations	*642*	*150 000*	*- 149 358*	*-99,57*
761700 Revenus/créances des participa		*249*	*- 249*	*-100*
- Intérêts et charges assimilées	**6 093**	**9 138**	**- 3 045**	**-33,32**
661000 Pertes / participations	*6 009*	*9 138*	*- 3 129*	*-34,24*
661610 Agios	*84*		*84*	*N/S*
Résultat courant avant impôts	**-7 814**	**138 774**	**- 146 588**	**-105,63**
+Produits exceptionnels sur opérations en capital	**844**	**45 000**	**- 44 156**	**-98,12**
778800 Produits Exceptionnels	*844*	*45 000*	*- 44 156*	*-98,12*
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		**39**	**- 39**	**-100**
671810 Charges / resultat part non de		*39*	*- 39*	*-100*
Résultat exceptionnel	**844**	**44 961**	**- 44 117**	**-98,12**
Résultat net Comptable	**-6 970**	**183 736**	**- 190 706**	**-103,79**